

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Espace social docteur Paul Raybaud - 1 rue Ernest Renan – 83500 LA SEYNE SUR MER
(04 94 06 97 18 - ; 04 94 06 97 28
courriel : ccas@la-seyne.fr - site Internet : ccaslaseyne.fr

La Seyne sur Mer, le 2 juin 2020

INFORMATION AUX BENEFICIAIRES DE L'AIDE A LA RESTAURATION SCOLAIRE 2020/2021

Les nouvelles recommandations sanitaires imposées dans la lutte du Covid 19 n'autorisent pas la concentration de public dans un lieu clos et confiné.

Aussi, les services d'accueil du C.C.A.S se réorganisent afin d'assurer au mieux la continuité de ses missions et la sécurité de chacun.

Les dossiers de demande d'aide à la restauration scolaire 2020/2021 seront instruits du **MARDI 2 JUIN 2020 au VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2020** sur présentation des documents suivants :

- attestation de PAIEMENT de la C.A.F du mois en cours,
- justificatif de domicile, quittance de loyer, facture E.D.F - G.D.F, eau, Internet de moins de 3 mois
(sont exclus les factures de téléphone mobile et les déclarations d'impôts)

Il est demandé aux familles de transmettre leurs documents soit :

1/	<p>Par mail aux adresses suivantes : accueilccas@la-seyne.fr ou secretariatccas@la-seyne.fr</p> <p><i>△ veuillez préciser sur l'attestation de paiement de la C.A.F, votre numéro de téléphone, votre adresse mail ainsi que l'école fréquentée à côté du nom de l'enfant scolarisé</i></p>
2/	<p>À déposer dans la boite aux lettres du C.C.A.S – <u>les documents doivent être impérativement agrafés ou mis sous enveloppe</u></p> <p><i>△ veuillez préciser sur l'attestation de paiement de la C.A.F, votre numéro de téléphone, votre adresse mail ainsi que l'école fréquentée à côté du nom de l'enfant scolarisé</i></p>
3/	<p>Si votre situation nécessite d'être reçue par un agent du C.C.A.S, veuillez appeler le 06 49 84 29 25 afin de prendre un rendez-vous.</p> <p>Vous devrez vous présenter au rendez-vous OBLIGATOIREMENT masqué(e).</p>

Un courrier vous sera adressé dans les 15 jours afin de vous indiquer si votre demande a été acceptée et le tarif appliqué pour la prochaine rentrée scolaire.

